

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 8 juillet 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme ROLLIN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme ROLLIN), Mme BERNARD (représentée par M. BERTHIER), Mme REVEL (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés : (2) M. GOUDEAU, Mme TOLLOT

Membres absents : (2) M. EL HASSOUNI, Mme LE GRAND

Date de convocation : 30 juin 2009

Délibération n° : 52-2009

Objet : Aides facultatives secteur social général – mai 2009

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève pour le mois de mai 2009 à 19 491,96 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 1

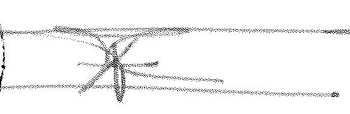
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

22 JUL. 2009



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE - 9 JUL. 2009